LE P'TIT SABLONNAIS

Mai 2022

Numéro 38

WWW.COMMUNE-SABLONS.FR
MAIRIE DE SABLONS
PANNEAU POCKET :
MAIRIE DE SABLONS

MAIRIE

04.74.84.22.18
SABLONS.MAIRIE@WANADOO.FR

LUNDI: 8H-12H / 14H - 18H
MARDI: 8H-12H
MERCREDI: 8H -12H / 14H - 17H
JEUDI: 8H-12H / 14H - 18H
VENDREDI: 8H-12H / 14H -17H

MÉDIATHÈQUE L'ILE AU LIVRES

09.66.80.15.33

LUNDI : 16H30-18H30
MERCREDI : 10H-12H ET 14H30-18H30
SAMEDI : 10H-12H

DÉCHETTERIE

06.12.72.11.04

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI : 14H-18H
JEUDI : 9H-12H
SAMEDI : 9H-12H/14H-18H

Mesdames, Messieurs, chers Sablonnais,

C'est dans une version printanière que le P'tit Sablonnais revient dans vos boites aux lettres.

Et bien printanière car après deux années de crise sanitaire, les prochains week-end devraient être animés à Sablons avec, en point d'orgue, la fête de la musique, le marché artisanal et le grand feu d'artifice du 13 juillet.

Sans omettre les terrains de sport, où les équipes locales joueront leurs fins de saisons respectives avec des enjeux propres à susciter l'intérêt. Ces moments de partage et de liesse nous ont manqué et nous serons heureux de nous y retrouver tous ensemble, toutes générations confondues.

La reprise de la vie sociale a fait grand bien à tout le monde mais les événements internationaux laissent planer de lourds nuages d'incertitude au-dessus de nos têtes et de celles des générations futures, comme l'a rappelé le dernier rapport du GIEC. Contre le changement climatique, nous ne disposons que de peu de temps pour agir et les collectivités locales doivent donner l'impulsion avec des moyens de plus en plus contraints et la nécessité d'inventer de nouvelles modalités de partager et de mutualiser leurs moyens d'action. Pas un des moindres enjeux, d'ailleurs, du projet de territoire d'EBER.

La programmation d'ateliers de la transition le 09 juillet 2022, en marge du marché artisanal qui se tiendra rue Gustave Toursier, donnera, en tout cas, l'occasion d'en parler et de réfléchir tous ensemble à l'échelon communal. Des surprises sont attendues autour de cet événement, comme, d'ailleurs, autour des journées du patrimoine ou de la foire 2022.

A l'occasion du conseil municipal du mois d'avril, le vote du budget prévisionnel 2022 a acté le lancement de quatre chantiers importants pour la commune : la poursuite de l'extension du groupe scolaire, la rénovation du cimetière, la vidéoprotection et le lancement d'études prospectives en vue de la création d'une halle en cœur de village. Nous aurons l'occasion de reparler de ces dossiers dans les prochains mois et du trafic routier que subit la commune.

Comme vous pourrez également le lire ici, la résidence d'artistes Moly Sabata fera l'objet d'une exposition d'importance au musée de l'Evêché de Grenoble, exposition à découvrir dans les prochains mois qui mettra l'histoire de notre commune et de ses habitants à l'honneur!

Un mandat municipal est une étape dans une histoire dont nous héritons et qui se poursuivra après nous. Je profite ainsi de l'occasion pour saluer le travail et l'implication de l'ensemble du personnel communal tous services confondus. C'est avec eux et avec vous tous que cette équipe municipale pourra continuer à maintenir la qualité des infrastructures et des services de proximité du Sablons de demain.

Avec mes sentiments cordiaux et dévoués.

Votre maire,
Laurent Teil

Informations administratives

Recensement militaire :

Les jeunes nés en janvier, février et mars 2007, doivent se faire recenser à compter de leur date d'anniversaire (16 ans) et jusqu'au 30 juin 2022. Le recensement est obligatoire et il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Il est rappelé que l'attestation qui sera remise est obligatoire pour s'inscrire aux examens ou concours administratifs organisés par l'administration française.
Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

Vos démarches administratives :

https://passeport.ants.gouv.fr/vos-demarches pour toutes les demandes de carte nationale d'identité et passeport (renouvellement, première demande, perte...). La commune n'ayant pas l'agrément.
https://immatriculation.ants.gouv.fr/ pour toutes les démarches du certificat d'immatriculation (duplicata, cession, changement de nom ou de titulaire, vol, perte...)
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/ pour tout ce qui concerne les démarches liées au permis de conduire (extension, duplicata, validation, renouvellement...)
Pour vos démarches auprès des impôts, de la CAF, de la MSA..., Jocelyn MONTAGNON, le conseiller numérique vous accueille à la médiathèque sur rendez-vous au 09.66.80.15.33

Réglementation nuisance sonore :

Avec l'arrivée du beau temps, les travaux de jardinage reprennent et pour éviter de dégrader vos relations avec votre voisinage, il y a lieu de respecter la réglementation sonore mentionnée dans l'arrêté préfectoral n°97-5126 en date du 31 juillet 1997 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, etc ... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Incivilités :

Dans le respect de chacun, il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections de son animal. Des distributeurs de sacs pour déjections sont à votre disposition sur la commune.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) :

Depuis le 01/11/2017, les futurs partenaires peuvent conclure un PACS en mairie (loi n°2016-1547 du 18/11/2016.
Les dossiers sont disponibles en mairie.
L'enregistrement du PACS se fera uniquement sur rendez-vous.

Feu de végétaux :

En cette saison où la tonte des pelouses et l'entretien des jardins et espaces verts sont d'actualité, nous nous devons de vous rappeler que selon l'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020, le brûlage de déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelque que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel, est interdit sur l'ensemble du département de l'Isère, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental. Ceci couvre les incinérations des végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés.
Les incinérations de végétaux entrepris par les agriculteurs et les forestiers dans le cadre de leur activité professionnelle, ainsi que celles qui sont réalisée au titre de l'obligation légale de débroussaillement prescrites par le Code Forestier ne relèvent pas du présent arrêté.

Composteurs :

Si vous souhaitez acquérir un composteur, nous vous encourageons à consulter le site de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône à ce sujet : https://www.entre-bievreetrhone.fr/services-et-demarches/dechets/compostage

Don du sang :

La prochaine collecte de don du sang est programmée pour le MERCREDI 11 MAI après-midi. Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Élections :

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochains.

Projets en cours

Et si on parlait de la transition écologique...

Le 09 juillet 2022, au centre socio-culturel de Sablons, en partenariat avec la commune et l'Ageden, l'association Bardane fera découvrir une nouvelle manière d'aborder la transition écologique et la résilience.
A travers une série d'ateliers participatifs, habitants et acteurs locaux (collectivités, associations, entreprises...) seront invités à créer « La fresque de la renaissance ecologique ».
Au cours des ateliers, la fresque sera travaillée selon les axes suivants :
-exploration par des ateliers ludiques (coloriage, dessins..)
-réflexion sur une utopie concrète, des exemples de transformation du territoire (mobilités douces, agroécologie, biodiversité, ...)
-vision systémique : les 24 chantiers et leurs interconnexions (en quoi agir sur un chantier peut en impacter d'autres ?)
-approfondissement des thématiques en ateliers pédagogiques et d'intelligence collective (utilisation de supports tels que la fresque du climat ou de l'alimentation en complément)
Les citoyens et acteurs du territoire vont ainsi pouvoir découvrir et approfondir les enjeux territoriaux et leur complexité et avoir la possibilité de s'impliquer concrètement, de manière individuelle et collective, pour construire un projet de transition menant vers un territoire plus résiliant.
A cette occasion, Bardane, qui s'est donné pour objectifs de contribuer à la revitalisation locale, au développement d'activités s'appuyant sur les ressources et atouts du territoire et à la mise en œuvre de solutions innovantes pour prévenir les risques et les crises, inaugurera un nouveau modèle d'ateliers-résidences qui pourra ensuite essaimer sur d'autres territoires.
Avec simultanément l'organisation du marché artisanal rue Gustave Toursier, une date à retenir que ce samedi 09 juillet 2022 !

Formation des élus sur le Plan Communal de Sauvegarde

Samedi 26 mars 2022, neuf élus de la commune de Sablons, dont Monsieur le Maire, ont suivi une formation organisée par l'IRMa (Institut des Risques Majeurs) sur le plan communal de sauvegarde.
L'association grenobloise, représentée par deux formateurs, a apporté son aide dans la mise en place des différents dispositifs d'alerte en proposant aux élus de « vivre pendant quelques heures » une situation de crise dans leur commune. Il s'agissait de gérer de fortes intempéries depuis plusieurs jours et une montée progressive du Rhône avec évacuation d'une partie des habitants. Chacun avait un rôle déterminé, que ce soit directement sur le terrain ou au sein du poste de commandement. Ils ont pu simuler des messages sur Viappel, le système d'alerte automatisé destiné à informer et alerter les habitants exposés à un risque majeur.
Des élus des communes voisines, qui avaient déjà suivi cette formation, étaient là en tant qu'observateurs pour donner leur avis sur le déroulé de cette matinée et la façon dont chacun a assumé son rôle.
A l'issue de cette simulation fictive, en présence de Monsieur Gérard Perrotin, président de l'IRMa, tous les participants, élus, observateurs, formateurs ont pu livrer leurs sentiments et faire le point sur les domaines qui restent à améliorer. Tous ont été unanimes pour dire que cette formation a été très positive à tous points de vue.
Les élus ont pris conscience de la nécessité d'être prêts le jour où ces événements arrivent et l'importance de suivre de telles formations régulièrement.

Habilitation "Aidants connect"

Depuis plusieurs mois maintenant, un Conseiller Numérique (Jocelyn Montagnon) aide, guide et soutien les Sablonnais et Sablonnaises en rendez-vous individuels dans les locaux de la médiathèque pour leurs démarches dématérialisées ou pour les accompagner dans leur apprentissage du numérique.

Pour ce faire M. Montagnon s'est soumis à une formation et a obtenu l'habilitation « Aidants Connect » qui permet aux aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques.

« Aidants Connect » est un service public numérique mis à disposition des structures habilitées par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et soutenu par la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique), qui offre une sécurisation juridique aux aidants et une garantie de confidentialité et de qualité aux usagers.

L'obtention de cette habilitation permet aux deux parties de signer des mandats permettant au professionnel d'aider sur les périmètres et la durée couverts par le mandat. Après signature l'aidant pourra se connecter au nom de l'usager pour faire les démarches sur lesquelles son aide est nécessaire.

Application mobile Panneau Pocket

Pour rappel, la commune adhère au système d'information et de communication nommé Panneau Pocket. N'attendez plus pour télécharger l'application gratuite sur votre téléphone ou tablette.
Il vous suffit d'ajouter la commune de Sablons en favoris afin de ne rien louper et d'être informé de l'actualité de votre commune en temps réel !

Le site internet communal

Le site internet de la commune va bientôt faire peau neuve ! L'élaboration du nouveau site est en cours et devrait être opérationnel d'ici quelques mois. Nouveau design, nouvelles fonctionnalités, vous y retrouverez toute les informations essentielles de la commune avec un format accessible via un smartphone ou une tablette.

Le musée de l'Evêché de Grenoble rend hommage à Moly Sabata.

Du 25 mai au 9 octobre 2022 le musée de l'Evêché de Grenoble invite le grand public à partager l'esprit Moly Sabata avec l'exposition « Vivre le cubisme à Moly Sabata ». Cette exposition, réalisée en partenariat avec la Fondation Albert Gleizes et la résidence d'artistes Moly-Sabata, revient sur le parcours de près de 610 œuvres et documents issus de la Bibliothèque Kandisky à Paris et de divers grands musées français.
Elle rappelle l'histoire du lieu, de la création de la communauté d'artistes par Albert Gleizes en 1927 avec une véritable synergie artistique liant des créateurs très différents les uns des autres (potiers, musiciens, écrivains, critiques d'art, philosophes, tisserands, peintres etc..), jusqu'à l'arrivée d'Anne Dangar figure emblématique des lieux.
Ainsi avec cet éclairage le Département de l'Isère au travers du Musée de l'Ancien Evêche de Grenoble élargit le rayonnement artistique de notre Commune au-delà du territoire. L'inauguration aura lieu le 24 mai 2022 à partir de 18h30.

Exposition du 25 mai au 9 octobre 2022
Entrée libre
Inauguration le 24 mai 2022 de 18h30 à 19h30
Renseignements au 04 76 03 15 25
Site : http://www.ancien-eveche-isere.fr

Actualités / Vie locale

Suivi et actions du Conseil Municipal des Enfants

Le CME a présenté au conseil municipal du 5 Avril 2022 son projet d'amélioration de la propreté du village avec l'installation de poubelles sur différentes zones du village.
Un courrier écrit par les enfants du CME et envoyé à Mme Dezarnaud présidente de la communauté de communes et conseillère régionale demandant de visiter l'hôtel de région a reçu un très bon accueil. Le CME a été reçu le vendredi 29 avril à l'hôtel de Région à Lyon puis à la communauté de communes à Saint Maurice.
Deux enfants présents à la commémoration du 19 mars ont lu un discours avec le Maire.

Projet à venir :

- Participation à la commémoration du 8 mai
- Matinée de ramassage de déchets le samedi 11/06
- Deuxième édition « Déplacements doux à Sablons » le dimanche 4 septembre

Programme d'actions jeunesse

La commission "affaires scolaires, enfance, jeunesse et Conseil municipal des enfants" a poursuivi son travail afin de proposer une offre jeunesse pour les 11/17 ans dès 2022. Une réunion publique a permis de faire le retour des questionnaires et la mise en place d'actions jeunesse dès le mois d'avril. Un partenariat s'est engagé avec le secteur jeunesse du centre social du Roussillonnais qui animera ces actions avec deux animateurs référents.

	Calendrier 2022
Mars	16 mars : Réunion de présentation à destination des familles et des jeunes avec les animateurs référents 30 mars : Rencontre avec les jeunes intéressés par le projet : animation crêpes pour faire connaissance et élaborer ensemble la programmation des vacances d'avril
Vacances d'Avril	20 avril : ½ journée : grand jeu à Sablons / goûter partagé (14h-18h) 27 avril : 1 sortie à la journée : 10h/18h
Mai /Juin	2 vendredis de 18h à 20h : préparation des plannings d'été avec les jeunes autour d'une animation (jeu / débat / grignotage...)
Juillet	3 journées d'animation : 10h-18h pendant les vacances scolaires
Août	1 journée d'animation : 10h-18h pendant les vacances scolaires
Septembre Octobre	2 vendredis de 18h à 20h : préparation des plannings vacances d'automne avec les jeunes autour d'une animation autre (jeu / débat / grignotage...)
Novembre Décembre	1 vendredi de 18h à 20h : animations jeux / débat / grignotage 1 vendredi de 18h à 20h : temps de bilan jeunes et parents / avec la présence de la municipalité

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- **Repas des anciens le samedi 21 mai 2022**

Habituellement, le CCAS invitait les personnes de plus de 70 ans chaque année à se retrouver pour un moment festif autour d'un repas dansant à l'approche des fêtes de noël.
Malheureusement depuis notre arrivée cela n'avait pas été possible avec la survenance de la crise COVID19 et des différents protocoles à appliquer.
Aujourd'hui la levée des restrictions sanitaires, bien qu'il faille toujours rester vigilants, nous permet d'envisager la tenue de cette manifestation plus sereinement.
Alors à vos agendas, le repas de Printemps est programmé pour le samedi 21 mai 2022 dans la Salle Fanely Revoil.
Nous comptons sur vous.

- **Edition 2022 de la Journée Bleue à Sablons**

Suite à la 1ère édition sur Sablons de la Journée Bleue le 9 Octobre 2021 qui a reçu un accueil très favorable auprès du public, le CCAS a décidé de renouveler l'expérience une nouvelle fois cette année.
D'ores et déjà vous pouvez noter le rendez-vous de cette manifestation qui aura lieu le 8 Octobre 2022 au Centre socioculturel avec un thème national : « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ».

- **Le CCAS, les jeunes et le recensement citoyen**

Pour encourager les jeunes français dès 16 ans lors de l'étape importante du recensement citoyen, le CCAS offre désormais à chaque adolescent une clé USB au moment de cette formalité d'enregistrement.

- **Session de révision du Code de la Route**

Le CCAS de Sablons organise le 30 MAI 2022 à partir de 8 h une journée de révision du Code de la Route destinée aux personnes ayant obtenu leur permis de conduire depuis plus de 20 ans.
Cette session sera assurée par l'Auto-école FERMOND de Roussillon et se déroulera sur une journée de 8h de présentiel dans la salle de réunion du Centre socioculturel de Sablons.
Les places étant limitées à 15/20 personnes, la participation est soumise à inscription préalable auprès du secrétariat de Mairie au 04.74.84.22.18.

Et cet été une surprise pour les amateurs : Un tournoi de jeux vidéo

Pour animer les longues journées d'été cette année, Jocelyn Montagnon, le Conseiller Numérique attaché à la médiathèque de Sablons, a pour projet d'organiser un tournoi de jeux vidéos dont les modalités de déroulement sont encore à déterminer de façon précise.
Néanmoins quelques informations ont déjà filtré ainsi il s'adressera aussi bien aux enfants, qu'aux adolescents, et aux parents avec 2 rendez-vous par semaine, 2 fois en Juillet et 2 fois en Août sur des demies-journées de 3 ou 4 h.
Les parents pourront jouer avec ou contre leurs enfants et les jeux pourront être actuels ou plus anciens, ainsi chacun pourra initier l'autre à ses jeux préférés.
Toutes les informations utiles seront publiées en temps et en heure pour que les personnes intéressées puissent s'inscrire et participer à cette animation créatrice de lien social.

Première édition de la Chasse aux œufs

Le dimanche 17 avril à 10h, nos petits sablonnais sont partis à la Chasse aux œufs de Pâques. De la Place des Mariniers jusque le long du Quai du Rhône, les enfants ont rempli leurs paniers de chocolats. Une cinquantaine d'enfants ont répondu "présent", accompagnés de leurs parents. Ce fût un moment très convivial et apprécié de tous. Rendez-vous l'an prochain !

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Mai

Dimanche 8 mai :

*Cérémonie commémorative
Lieu : monument aux morts
Horaire : 10h30

*Vide grenier
Organisé par l'association Entraides et loisirs du soleil 38
Lieu : Espace Léon Monnet
Horaire : 8h-18h

Samedi 20 et Dimanche 21 mai :

Fête Germanique
Lieu : Place des Mariniers
Horaire : 10h-22h

Samedi 21 mai :

Repas des aînés
Organisé par le CCAS
Lieu : Salle des fêtes
Horaire : 12h

Juin

Samedi 4 et dimanche 5 juin :

Tournée des brioches organisée par les conscrits

Samedi 11 juin :

*Nettoyage des rues par le CME
RDV : Place des Mariniers
Horaire : 9h

*Concours de pétanque
Organisé par le Handball Club Serrières Sablons
Lieu : Espace Léon Monnet
Horaire : 13h30

Dimanche 19 juin :

Matinée saucisses organisée par les conscrits
Lieu : Clos des Bâteliers
Horaire : 8h-13h

Mardi 21 juin :

Fête de la musique
Lieu : Place des Mariniers
Horaire : 18h-23h

Samedi 25 juin :

*Gala de danse
Organisé par l'association We Dance
Lieu : salle des fêtes
Horaire : 20h30

*Concert du Réveil sablonnais serrièrois
Lieu : Place des Mariniers
Horaire : 20h

Juillet

Samedi 9 juillet :

*Ateliers de la transition
Lieu : Médiathèque
Horaire : 9h-18h

*Marché artisanal
Organisé par l'association l'Elan sablonnais et Parents enfants différents bassin rhodanien
Lieu : Place des Mariniers
Horaire : 17h-22h

Mercredi 13 juillet :

Feu d'artifice et bal
Lieu : Place des Mariniers
Horaire : 18h-2h

Jeudi 14 juillet :

Cérémonie de la Fête nationale
Lieu : Monument aux morts
Horaire : 10h30

Du 4 juin au 4 juillet :

Exposition de peintures de Patrick BLANCHON
Lieu : médiathèque